



Évolution du réseau de transport principal Axe Appalaches–Bas-Saint-Laurent (phase 1)

Un projet nécessaire pour la transition énergétique

La décarbonation et la transition énergétique du Québec se traduiront par une hausse considérable de la demande d'électricité à l'horizon 2050. Afin d'intégrer la nouvelle production nécessaire pour répondre à cette croissance, Hydro-Québec doit faire évoluer son réseau de transport d'électricité.

Dans cette optique, Hydro-Québec a amorcé à l'automne 2024 des consultations en lien avec le projet de l'axe Appalaches–Bas-Saint-Laurent. Celui-ci comprend notamment la construction d'une ligne à 315 kV entre le poste des Appalaches, situé à Saint-Adrien-d'Irlande, dans la région de la Chaudière-Appalaches, et un nouveau poste situé à Saint-Honoré-de-Témiscouata, dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Ce projet est essentiel à la poursuite du développement du potentiel éolien de l'Est du Québec et permettra d'améliorer la fiabilité et la résilience du réseau face aux événements météorologiques de plus en plus intenses.

Dans le cadre de sa démarche de participation du public, Hydro-Québec présente les tracés à l'étude qui ont été élaborés en fonction de critères environnementaux, sociaux, techniques et économiques. Pour en arriver à ces propositions, Hydro-Québec a pu compter sur la collaboration de plusieurs intervenants et intervenantes de la région. Elle a également pris en considération les préoccupations et les commentaires exprimés par la population lors des précédentes activités de consultation.





Consultations préalables et études en cours

Depuis octobre 2024, Hydro-Québec a rencontré plus de 150 organisations (municipalités, municipalités régionales de comté (MRC), organismes environnementaux et récréotouristiques) et a tenu 10 activités portes ouvertes à l'intention de la population. Elle a présenté le projet et le corridor à l'étude, ainsi que les critères d'élaboration des tracés et de détermination des emplacements potentiels pour le poste.

Grâce à la contribution des participants et participantes, Hydro-Québec a acquis une meilleure connaissance du territoire en vue de l'élaboration des variantes des tracés.

Les aspects qui font l'objet d'une attention particulière sont les suivants :

- la préservation des érablières et des activités agricoles ;
- la protection de l'environnement ;
- la conciliation des usages du territoire ;
- la préservation de la qualité des paysages ;
- la qualité de vie.

La réalisation d'une cartographie détaillée des milieux naturel et humain et du paysage dans le corridor étudié a permis de déterminer les principaux éléments environnementaux et techniques sensibles à l'implantation d'infrastructures de transport d'électricité. À la lumière de ces informations, un emplacement de poste et des tracés de ligne potentiels sont proposés. Hydro-Québec souhaite maintenant recueillir les commentaires du milieu afin de bonifier la solution proposée.

Critères d'élaboration des tracés

Un soin particulier a été porté à la sélection de secteurs dont l'occupation aurait le plus faible impact sur l'environnement naturel et humain. Les tracés et variantes proposés visent à réduire l'impact sur les érablières exploitées et à potentiel acéricole, le milieu bâti (centres urbains, résidences, bâtiments de ferme, cabanes à sucre, etc.), les milieux humides et hydriques et les lieux de villégiature et récréotouristiques. De manière générale, on privilégie les tracés les plus courts possible afin de limiter le nombre de pylônes et les répercussions sur les éléments sensibles du territoire. Une intégration harmonieuse au paysage est également recherchée, tout comme la proximité de chemins existants pour éviter l'ouverture de nouveaux accès. Enfin, les préoccupations exprimées par la population et les organismes concernés sont prises en compte dans l'élaboration du projet.

Description générale des tracés à l'étude

Deux options de tracé et quatre variantes sont proposées.

À partir du poste des Appalaches, un seul tracé est prévu jusqu'à la hauteur de la municipalité de Saint-Séverin. Ensuite, dans les MRC de Beauce-Centre, de La Nouvelle-Beauce, de Bellechasse et de Montmagny, deux options sont proposées : le premier tracé longe le nord du corridor à l'étude (tracé Nord) et le second chemine plus au sud (tracé Sud). Ces deux tracés convergent à la hauteur de la municipalité de Notre-Dame-du Rosaire.

À partir de ce point, un tracé unique est proposé et se poursuit dans les MRC de L'Islet, de Kamouraska et de Témiscouata jusqu'au nouveau poste à Saint-Honoré-de-Témiscouata.

Des variantes ont été élaborées à quatre endroits le long des tracés : à Kinnear's Mills (variantes A1 et A2), à Saint-Pierre-de-Broughton (variantes B1 et B2), à Frampton (variantes C1 et C2) et dans le secteur de Saint-Nérée-de-Bellechasse et d'Armagh (variantes D1 et D2).

Les deux tracés proposés, d'une longueur moyenne de 250 km, traversent 9 MRC et 26 municipalités, ainsi que les territoires de 2 Premières Nations. Leur parcours est caractérisé par la présence de milieux agricoles, agroforestiers, forestiers, de villégiature et de conservation.

Description générale du poste à l'étude

Un poste à 315 kV sera construit sur des terres publiques dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Il sera raccordé à la ligne existante, située à l'ouest de l'autoroute 85, et à la ligne à 315 kV projetée. Les dimensions préliminaires du terrain nécessaire à l'implantation du poste sont d'environ 600 m sur 400 m.

Travaux prévus au poste des Appalaches

Des travaux d'agrandissement du poste des Appalaches, à Saint-Adrien-d'Irlande, sont prévus aux fins d'intégration d'une section de transformation à 315 kV ainsi que de départs de ligne à 315 kV.



Participation du public et poursuite de la démarche

Afin de réaliser le meilleur projet des points de vue environnemental, social, technique et économique, Hydro-Québec déploie une démarche de participation et de consultation du public dès le début des études d'avant-projet. Cette approche est privilégiée dans tous les projets. Elle vise à faire connaître le projet, à établir et à maintenir des liens de collaboration avec le milieu d'accueil et à recueillir les avis et commentaires des publics concernés afin de permettre d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Hydro-Québec procède à une vaste consultation des différents publics concernés par les tracés de ligne et l'emplacement de poste à l'étude. Les représentants et représentantes des collectivités, les propriétaires potentiellement touchés, les utilisateurs et utilisatrices du territoire et la population auront l'occasion de rencontrer l'équipe de projet afin de partager leurs points de vue, de donner leurs commentaires et d'échanger sur les prochaines étapes.



Calendrier de réalisation

Études techniques, démarche environnementale et consultation du public
2024-2027

Autorisations gouvernementales
2027-2029

Déboisement et construction
2029-2034

Mise en service
2034



Pour plus d'information

Ligne Info-projets : 1 866 388-1978

Ariane Doucet-Michaud
Conseillère – Affaires régionales
affairesregionales@hydroquebec.com

Pierre-Antoine Morin
Conseiller – Relations avec les
Premières Nations et les Inuit
morin.pierre-antoine@hydroquebec.com



Nous vous invitons à consulter
la vitrine du projet :

www.hydroquebec.com/evolutiondureseau/axe-appalaches-bas-saint-laurent.html